

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISANT A MARTIGNY LE LUNDI, LE MERCREDI ET LE VENDREDI SOIR

ABONNEMENTS

SUISSE Un an : 5 fr. 50
(Avec Bulletin officiel . . . Un an : 7 fr. 50)
Etranger : 1 fr. 25 par mois sans Bulletin et 1 fr. 50 avec Bulletin
Payable d'avance

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY

Les demandes d'abonnement et les insertions d'annonces doivent être adressées à l'Administration
Les correspondances doivent être envoyées à la Rédaction

ANNONCES

Canton : 10 centimes — Suisse : 20 ct. — Etranger : 25 ct.
RÉCLAMES : 50 centimes
(la ligne ou son espace, corps 8)
S'adresser exclusivement à l'Agence Haasenstein & Vogler ou à l'imprimerie du Journal

Bulletin de la guerre

Le 7 octobre.

L'écheveau s'embrouille...

Nous sautons de complication en complication. Les affaires de Grèce, bien que le débarquement des Français et des Anglais ait paru devoir hâter la solution du problème oriental, ne sont pas plus avancées que la semaine dernière. Elles n'ont fait que dévier.

En effet le débarquement qui se poursuit n'a nullement obtenu l'assentiment du gouvernement grec. M. Venizelos a protesté contre cette violation du territoire et chacun estime qu'il avait raison. Toutefois, comme l'on croyait généralement cette protestation de pure forme, car elle n'empêchait point le grand ministre d'opiner pour l'entrée en guerre aux côtés de la Serbie alliée, le roi Constantin cédant de nouveau aux influences de famille, lui a déclaré mardi qu'il ne pouvait suivre la politique du gouvernement actuel. Sur quoi M. Venizelos a donné sa démission en dépit de l'appui que lui assurait sa majorité. Dans ces conditions, le conflit prend un véritable caractère de coup d'Etat?

Naturellement l'Allemagne s'est empressée d'accourir au secours du roi en protestant contre l'inertie de la Grèce vis-à-vis de cet emprunt de son territoire. Le violateur de la Belgique proteste contre ce qu'il ne peut faire lui-même. Il fallait s'y attendre comme il faut d'ailleurs s'attendre à des interprétations très diverses de ce fait accompli.

Celle qu'en donne M. Albert Bonnard dans le *Journal de Genève* d'hier mérite quelque attention. Nos lecteurs suivront avec quelque intérêt son raisonnement.

Attendons-nous cependant, émet notre distingué confrère, à ce que les Allemands, et ceux qui sont décidés à leur donner raison quoi qu'ils aient fait et quoi qu'ils fassent, crient partout, dès aujourd'hui : « Ceux-là mêmes qui se sont montrés si indignés par l'invasion du Luxembourg et de la Belgique, viennent de violer la neutralité de la Grèce. Les deux actes se valent. La Quadruple-Entente n'a plus rien à reprocher à l'empire de Guillaume II. »

Il importe donc de constater que, ni en droit ni en fait, il n'y a la moindre analogie entre les deux actes.

La Belgique est neutre, de façon obligatoire et permanente. Cette neutralité lui a été imposée en 1839 par les cinq grandes puissances d'alors. Elle n'a pas été seulement imposée, elle a été garantie par elles. C'est le plus grand docteur allemand du droit international, Bluntschi, d'origine zurichoise, qui, devenu professeur à Heidelberg et membre de la Chambre des seigneurs du grand-duché de Bade, a écrit :

« Les Etats qui ont garanti la neutralité de la Belgique et ne la défendraient pas contre une agression ne tiendraient pas leurs engagements et se rendraient coupables d'une violation du droit... »

A combien plus forte raison ceux qui, ayant garanti la neutralité de la Belgique, l'attaqueraient eux-mêmes et violeraient la neutralité qu'ils se sont eux-mêmes engagés à défendre.

Il en est de même pour le grand-duché de Luxembourg, avec cette circonstance aggravante que les puissances qui lui avaient imposé la neutralité, à la demande de la Prusse, s'engageaient à la respecter et à la garantir, avaient en même temps interdit au petit Etat de se donner une armée. « Tu es si sûr de nous, lui avaient-ils dit, que tu n'as pas besoin de soldats. Si tu étais attaqué, c'est nous qui te défendrons. »

La Grèce n'est pas un Etat à neutralité permanente. Aucune puissance ne l'a imposée, moins encore garantie. Il ne peut s'agir, en ce qui la concerne, que d'une neutralité occasionnelle. Elle y peut renoncer en tout temps. Quand elle dit : « Aujourd'hui, je suis neutre », son interlocuteur ne peut pas savoir si elle le sera encore demain. Au mois de février dernier, son premier ministre proposait d'intervenir dans l'entreprise pour forcer les Dardanelles.

chives de Bruxelles, l'Allemagne a prouvé elle-même que, si le cabinet royal avait des sympathies spéciales, celles-ci le poussaient beaucoup plus vers Berlin que vers Londres ou vers Paris.

Le rôle de la Grèce est tout autre. La guerre actuelle est sortie des guerres de 1912 et 1913, où elle a victorieusement combattu. L'histoire montrera les trois guerres de 1912, 1913, 1914-19... comme un triptyque. La Grèce est moralement si peu neutre dans la conflagration européenne, qu'elle est et reste l'alliée de la Serbie, à propos de laquelle l'orage s'est déchaîné. L'Angleterre, la France et la Russie sont officiellement ses puissances protectrices. Le débarquement à Salonique est nécessaire, non pour assurer à un projet d'agression une rapidité foudroyante, mais pour défendre le petit peuple allié de la Grèce, attaqué de deux côtés à la fois, entre autres par un Etat jusqu'ici de neutralité occasionnelle.

Il convient en plus de songer qu'il s'agit d'atteindre la Bulgarie qui, elle aussi, se prétend neutre, mais après avoir jeté un défi formel à l'Europe en 1908, lorsqu'elle s'annexa sans tambour ni trompette la Roumélie orientale, tandis que l'Autriche *empochait* la Bosnie et l'Herzégovine.

Il reste maintenant à savoir si le peuple grec aura la force de s'opposer aux plans de son roi qui vient de jouer si imprudemment sa couronne pour complaire à la reine et à son beau-frère de Berlin. Sans doute ce peuple a recueilli sans se cabrer l'affront qui lui fut déjà fait au printemps dernier lors de la précédente retraite de Venizelos. Mais alors il pouvait se donner l'illusion du repos. Aujourd'hui, force lui est faite de s'inquiéter des conséquences imminentes du conflit puisque l'étranger foule son sol.

Du côté bulgare, le fil ne s'embrouille pas moins. La Russie doit avoir reçu la réponse à son ultimatum auquel se sont associées après coup la France et l'Angleterre. Mais à cette heure nous n'en connaissons pas encore le sens. D'après un bruit non confirmé, les Russes auraient déjà débarqué à Varna, principal port de la Bulgarie sur la Mer Noire.

Sur les fronts

Le communiqué français de jeudi matin apporte comme fait nouveau ce qui suit : Notre action en Champagne a obtenu aujourd'hui de nouveaux résultats. Nos troupes d'infanterie ont, après une solide préparation par le canon, enlevé d'assaut le village de Tahure et atteint le sommet de la butte du même nom, formant point d'appui dans la seconde ligne ennemie.

Nous avons également progressé dans les environs de la ferme Navarin.

Le total des prisonniers, actuellement, dépasse un millier.

Quant au général Cadorna, il annonce que dans la vallée de Ferragnolo, sur la route de Rovereto, une colonne italienne a occupé, le 5 octobre, les localités de Campari et d'Alta Volta, sur le versant méridional du Doss del Sano (plateau de Forgaria). L'ennemi a aussi abandonné en hâte la bourgade voisine de Piazza, se retirant vers Potrich, poursuivi par le feu efficace de l'artillerie.

Mardi soir a été publié à Rome l'appel des classes suivantes, pour la première et la seconde catégorie : Bersagliers, 1883, artillerie de forteresse et infanterie de la classe 1884, alpins de la classe 1885. Les hommes doivent se présenter le 10 octobre.

Au Caucase, les Turcs se retirent le long du lac de Van et, du propre aveu des Allemands, les résultats de la lutte en Pologne sont plutôt favorables aux Russes. L. C.

P. S. — M. Zaimis a accepté du roi Constantin la mission de former le cabinet, qui comprendra MM. Theotokis, Rhallys, Dragoumis, Gounaris.

M. Zaimis prendra le portefeuille des affaires étrangères.

Des vénizelistes resterait M. Danglis, ministre de la guerre. M. Venizelos donnerait son appui au gouvernement s'il s'engage à continuer la mobilisation et à permettre le passage des troupes alliées. Le débarquement, commencé mardi matin, sera, dit-on, suspendu jusqu'à ce que la situation se soit éclaircie.

L'Allemagne a donné l'assurance que la Bulgarie n'attaquera pas la Grèce : elle en-

vahira la Macédoine et la Serbie seulement lorsque les Allemands entreront victorieux en Serbie ; dans ce cas la Grèce, d'après les adversaires de M. Venizelos, maintiendra sa neutralité.

Suivant une information de l'agence télégraphique de Pétrougrad, datée de Sofia le 5 octobre, la réponse du gouvernement bulgare à l'ultimatum russe a été remise à 2 h. 40 après-midi.

Comme son contenu n'était pas satisfaisant le ministre de Russie a notifié au président du conseil la rupture des relations diplomatiques.

La protection des intérêts des nationaux russes a été confiée au chargé d'affaires des Pays-Bas.

Les représentants des autres pays alliés sont aussi partis par la Roumanie.

ECHOS

La chasse aux métaux.

D'après la *Chronik der christlichen Welt*, paraissant à Tubingue, numéro du 30 septembre, le Consistoire supérieur de l'Eglise de Prusse a prescrit aux autorités paroissiales de tout le pays de remettre les vieux restes de morceaux de cuivre, de laiton et de nickel aux offices chargés de les rassembler. L'ordonnance vise spécialement les restes de cloches, les parties en métal de vieilles horloges d'églises. Les ministres du culte sont de plus invités à recommander à leurs paroissiens, en toute occasion propice, une active participation à cette collecte patriotique de fragments de métaux hors d'usage.

Contrebande en miniature.

Depuis que les Boches sont au régime du pain KK, il leur est sévèrement interdit d'employer à la confection de pâtisseries, dont ils sont très friands, la petite quantité de farine que l'administration met à leur disposition.

Cette interdiction a été habilement mise à profit par une fermière hollandaise, dont l'habitation se trouve à cheval sur la ligne de démarcation de la frontière germano-hollandaise, à telle enseigne que la cuisine de la ferme est située en territoire néerlandais, tandis que la façade prend jour du côté allemand. Avec de la farine, du lait et du saindoux achetés en Hollande, la rusée fermière fabrique dans sa cuisine hollandaise des crêpes, des gaufres et des tartes qu'elle va revendre ensuite à bon prix aux Boches affamés, qui attendent de l'autre côté.

Ce petit trafic ne vaut certainement pas celui de certains gros contrebandiers neutres, dit le *Figaro*, mais il n'en est pas moins fort lucratif, paraît-il.

Rien appris, rien oublié.

Il y avait encore en Alsace-Lorraine un certain nombre de localités qui portaient uniquement des noms français. L'administration allemande vient de mettre fin à ce scandale.

Désormais Dieuze se nommera Duss et Avricourt aura nom Elfringen. Fortlouis devient Ludwigsfeste, Saales aura nom Saal, Fonday devient Urbach, Bellefosse se transforme en Schönggrund, Novéant devient Neuburg, suivant une traduction qui nous paraît étymologiquement malheureuse. De Saar-Union, on fait Saar-Buckenheim, de Gorze Gorz, de Chieulles Schöllén, de Longeville Langenheim, de Scy Sigach, d'Antilly Antullen, de Vullmourt Wullberg, de Coutures Kolters, d'Atelincourt Edelinghofen, de Tarquinpol Taichenpühl, de Gondrerange Gunderschingen, Baccourt devient Badenhofen et Flocourt répondra désormais au nom harmonieux de Flo-dalshofen.

La commission de philologues et d'historiens qui a procédé à ce travail a décidé de ne pas débaptiser St-Privat et Gravelotte, en raison des batailles qui portent le nom de ces localités.

Il y a 45 ans que l'annexion a eu lieu et le régime allemand est, à cette heure, aussi détesté en Alsace-Lorraine qu'au premier jour. Cette réforme nouvelle ne suffira évidemment pas à modifier les sentiments populaires.

Enlèvement d'un fiancé.

Au moment où il fut mobilisé, Jules S..., âgé de 22 ans, demeurant à Bagnolet, était sur le point de se marier avec une jeune fille de la localité, une des plus récentes rosières. Il fut convenu qu'à la prochaine permission le mariage se ferait.

Jules arrivait ces jours derniers et, jeudi passé, les deux familles étaient réunies dans un repas, lorsqu'une automobile s'arrêta devant la porte. Un chauffeur en descendit et remit une lettre au fiancé. Celui-ci y jeta les yeux, pâlit, se leva et sauta dans l'automobile qui partit à toute vitesse, laissant les deux familles surprises et consternées.

On a retrouvé Jules S. à St-Maur. Il a raconté qu'une personne avec laquelle il avait une liaison antérieure, l'avait supplié de venir la voir encore une fois, le menaçant de se tuer s'il refusait. Il n'avait pas eu le courage de résister et il était allé la retrouver pour la raisonner... Il espérait que cela ne changerait rien à la situation.

Ce n'a pas été l'avis de la fiancée qui a nettement déclaré que tout était rompu.

Où allons-nous ?

On est à se demander, nous écrit un ami, si cette fameuse Souidière Suisse, qui devait soi-disant nous rendre indépendants de l'étranger, n'est pas en réalité, avec la connivence de certains personnages, une main mise de l'industrie prussienne sur nos produits naturels.

Voici quelques extraits d'un article paru dans la *Nouvelle Gazette de Zurich* et intitulé « Adjudication de fournitures et industrie suisse » :

Une maison suisse nous adresse l'exposé ci-dessous, qui mérite l'attention de tous les milieux intéressés et surtout de nos autorités en raison de l'importance considérable de la question de principe qui y est traitée :

Dans l'exposé des motifs pour lesquels l'industrie suisse n'est pas prise en considération lors des soumissions, on adresse souvent à celle-ci le reproche que son travail est trop cher et que, pour ne pas se faire du tort à soi-même, on est obligé, dans bien des cas, de ne pas lui accorder l'adjudication. Mais ce que peu de gens savent, c'est qu'il se produit aussi le contraire, c'est-à-dire que des offres suisses plus avantageuses que celles de la concurrence étrangère étant faites, l'adjudication est néanmoins accordée à des étrangers.

Un cas semblable vient de se produire à nouveau, car la Fabrique suisse de soude, qui est capitalisée avec de l'argent exclusivement suisse, a adjudgé en Allemagne la fourniture d'importantes installations de transport dont elle a besoin, bien qu'elle ait reçu des offres plus avantageuses d'une maison suisse à même de fournir toutes les garanties voulues.

Comme motif, on a déclaré que la maison allemande en question possédait... une bien plus grande expérience.

Il n'y aurait évidemment pas lieu de s'émouvoir de ces faits si la Souidière suisse était une entreprise privée et alimentée par des capitaux étrangers, car dans ce cas, elle serait libre d'agir à sa guise et même de payer les fournitures plus cher qu'il n'est besoin. Mais il n'en est pas ainsi et l'on sait que les décisions, soit les motions décisives au conseil d'administration, sont aux mains de deux maisons d'ingénieurs allemandes, circonstance qui a déjà fait l'objet, au printemps dernier, d'une discussion au Grand Conseil zurichois. Et cela explique toute l'affaire.

Il est en tout cas profondément regrettable que de tels faits puissent se produire, surtout à une époque où l'industrie indigène a grandement besoin d'être soutenue, et fait des efforts inouïs pour ne pas arrêter ses usines et, à tout le moins, procurer un peu de travail et de pain à un nombre restreint de ses travailleurs.

La maison suisse en question, qui a été si visiblement rebutée, avait même établi ses devis et fait ses offres avec une attention et un soin extrêmes ; ses prix étaient réduits à leur extrême limite — justement parce qu'elle était parfaitement consciente de la tendance régnante — aux fins de ne pas être « expé-

diée » par un refus basé sur le motif si souvent allégué « que l'on est plus cher que l'étranger ». Le résultat est connu, on a trouvé moyen, à l'aide de toutes sortes d'allégations, de repousser l'offre suisse, qui était plus avantageuse, pour adjuger la commande aux Allemands.

De tels agissements commis par des étrangers envers des concurrents suisses sont, à la rigueur, compréhensibles ; mais, ce qui est inadmissible, c'est que la direction et le conseil d'administration n'aient pas eu la force morale de défendre notre économie sociale. Rien n'est plus facile que de discréditer une maison, si l'on a pris d'ores et déjà la détermination de faire apparaître le concurrent étranger sous un jour d'autant plus favorable.

Comment veut-on que les maisons suisses puissent disposer des longues listes de références exigées, si personne ne veut leur passer une première commande, bien que ces maisons soient absolument à même d'affronter victorieusement toutes les critiques et satisfaire à toutes les exigences ?

VALAIS

Pour les Suisses nécessiteux à l'étranger. — Dons reçus par le président du Comité valaisan de secours aux Suisses nécessiteux résidant dans les Etats belligérants, postérieurement à son rendement de comptes.

De la Caisse d'Etat, versement des	
Commune de Martigny-Ville	fr. 100.—
» Orsières	» 200.—
Produit de la souscription de la	
Gazette du Valais	» 170.90
A. van Muyden, Barcelone	» 5.—
Total	fr. 475.90

Le total des dons pour les Suisses nécessiteux résidant dans les Etats belligérants a donc atteint en Valais le chiffre de fr. 9709.47
» 475.90
Fr. 10185.37

La dernière somme de fr. 475.90 sera affectée à l'assistance directe de Suisses et plus particulièrement de Valaisans nécessiteux ayant quitté les Etats belligérants et se trouvant actuellement en Suisse.

Les demandes de secours, avec pièces à l'appui, sont à adresser au soussigné.
Jn-Ch. de Courten, Sion.

Concours de petit bétail à Monthey. — Le concours de petit bétail pour les districts de Monthey et de St-Maurice (partie inférieure) aura lieu à Monthey le 16 octobre, à 10 1/2 h. du matin, et non le 15, date indiquée par erreur.

Département de l'Intérieur.

A qui le premier tour ? — Jeudi dernier, au train de 10 heures venant de France, une dame descend du wagon une valise à la main. Survient un employé CFF qui lui réclame son billet (pour les trains français les billets sont retirés à l'arrivée au Bouveret). Mais voici le gendarme qui s'amène à toute vitesse pour lui demander le passeport sous prétexte que cette pièce doit être exigée avant le billet. Mais soudain bondit le receveur des douanes qui, à son tour, prétend que la douane a le pas sur tous les autres services.

La pauvre dame, ne sachant à quel saint se vouer, dut, encadrée de ces trois fonctionnaires, passer au bureau de la douane, où chacun put enfin remplir les devoirs que lui imposait son service.

Ne serait-il pas prudent de numéroter tous

ces employés afin d'éviter des difficultés aux voyageurs et en même temps amuser le public témoin de ces scènes administratives.

X.

Mort du skieur valaisan F. Vaudan.

— Les amateurs du ski ont appris avec stupeur le décès survenu le 5 octobre de François Vaudan, de Ville d'Issert, vallée de Ferret.

Très agile et en outre passionné pour ce nouveau sport, Vaudan avait pratiqué méthodiquement l'entraînement depuis plusieurs années ; de suite au début, il se rendit compte que l'apprentissage de ce que l'on appelle la technique du ski lui était indispensable pour arriver au succès. Dès lors on le vit s'exercer constamment à exécuter des télémarks, christianias, sauts de côté, descentes en virage, sauts, etc. ; ce travail intense devait le conduire à la victoire et le faire triompher de ceux qu'il avait dû d'abord se borner à imiter.

Après quelques succès encourageants, il arriva, au 4^{me} concours organisé par le Ski-Club Martigny, 1^{er} à la course de fond avec 5 minutes d'avance sur le meilleur des coureurs de Saas-Fée, Othmar Supersaxo. Au concours de Bretagne, le même hiver, l'équipe du Ski-Club de Martigny, groupe d'Orsières, triomphait à la course de fond sur 5 équipes concurrentes ; Vaudan arrivait 1^{er} de l'équipe et 2^{me} individuellement. A Chamonix, le 25 janvier de la même année, Vaudan se classait 3^{me} et au dernier concours de 1915, aux Diablerets, il arrivait 2^{me} pour le fond et 2^{me} pour le saut.

Notre pauvre ami, qui vient de nous être enlevé à 24 ans en 5 jours par une pneumonie, faisait partie du Ski-Club de Martigny depuis 4 ans ; il était très attaché à cette société car il se rendait bien compte du travail accompli par elle pour le développement du sport du ski dans le Valais.

Plusieurs camarades de Martigny ont tenu à assister à l'ensevelissement qui a eu lieu jeudi à Orsières. Au nom du Ski-Club et de tous ceux qui ont connu notre brave ami François Vaudan, le vaillant skieur, nous adressons à sa famille explorée nos condoléances les plus sincères. G. C.

Expéditions de vins-moûts. — Du 3 au 6 octobre.

	Fûts	Litres
Salquenen	15	8100
Sierre	149	90834
Granges-Lens	188	164670
St-Léonard	83	60155
Sion	503	368829
Ardon	235	154164
Riddes	92	61992
Martigny	65	39478
Liste précédente	4300	2867891
Total	5630	3816113
Degré moyen	75 à 92.	

Bizarre aventure. — Un ouvrier, travaillant au pressoir hydraulique d'un des principaux marchands de vin de Sion l'a échappé belle.

On venait de piocher et il était resté seul au pressoir, tandis que ses camarades transportaient à l'hôpital un des leurs auquel était survenu un léger accident.

Notre homme s'assit sur le panier du pressoir. Très fatigué, il s'y endormit et tomba à l'intérieur.

A leur retour, les autres ouvriers, sans songer à lui, mirent en marche le pressoir.

Arrêtés à deux reprises par un bruit insolite, qui n'était autre que les gémissements du malheureux pressé vif, ils vérifièrent ce qu'il y avait et découvrirent leur camarade, enfoncé dans le marc, dans la position accroupie. Ils l'en retirèrent aussitôt ; ses genoux, ses mains, sa tête étaient moulés dans le marc.

Il fallut plusieurs heures pour le rappeler à lui. Mais il n'eut aucun autre mal et est plus vif que jamais, prétendant que ce massage d'un nouveau genre lui a donné une vigueur inconnue.

Fatale méprise. — Un honorable citoyen de Sion, M. François Berclaz, vigneron, est décédé mardi soir, dans la force de l'âge, à la suite d'une terrible méprise. Croyant boire un verre de vin, il avala par mégarde de l'essence de vinaigre.

FOIRES

Sion, le 2 octobre 1915.

	ANIMAUX sur foire	ANIMAUX vendus	PRIX inférieur	PRIX supérieur
Chevaux	3	3	400	1000
Poulains	4	4	400	600
Mulets	5	4	400	950
Taureaux	15	14	400	550
Bœufs	14	12	400	600
Vaches	270	220	300	600
Génisses	101	90	250	500
Veaux	15	15	100	200
Porcs	162	110	60	180
Porcelets	47	40	15	40
Moutons	21	21	25	50
Chèvres	86	50	15	70

Transactions très actives ; prix élevés. Police sanitaire bonne.
La gare a expédié 388 pièces de bétail en 38 wagons.

MARTIGNY

Cours pour apprentis et apprenties

La Société des Arts, Métiers et Commerçants de Martigny informe les apprentis et apprenties que les cours de 1915-1916 commenceront le 11 et au local de la Société rue des Abattoirs à Martigny-Ville.

Horaire des cours

FILLES		
Lundi 1 1/2-3 1/2	Dessin de coupe p. couturières	
3 1/2-5 1/2	» » lingères	
5 1/2-7 1/2	» » tailleuses	
Mardi 1 1/2-3	Français	[p. hommes]
Jeudi 1 1/2-3 1/4	Dessin à main levée	
GARÇONS		
Lundi 6 1/2-8	Comptabilité	
Mardi 6 1/2-8	Géométrie	
Jeudi 4-7	Dessin	

Confédération

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

Le trust d'importation

A teneur des décisions prises le 4 ct par le Conseil fédéral, la Société suisse de surveillance économique (S. S. S.) est composé des membres suivants :

MM. C. von Arx, président du conseil d'administration des C.F.F., à Olten. E. Chuard, conseiller d'Etat, à Lausanne. Alfred Frey, conseiller national, à Zurich. Alfred Georg, président de la Chambre du commerce de Genève. J. Hirter, président du conseil de banque de la Banque nationale suisse, à Berne. B. Jæggi, conseiller national, à Bâle. A. Lachenal, conseiller aux Etats, à Genève. E. Lambelet, avocat, à Neuchâtel. E. Laur, professeur, à Brugg. J.-M. Musy, conseiller d'Etat, à Fribourg. A. Obrecht, conseiller à Granges. Th. Rheinart, Winterthour. A Soldini, conseiller aux Etats, à Chiasso. H. Wagner, directeur des Usines électriques de la ville de Zurich. E. Wild, conseiller national, à St-Gall.

M. H. Grobet-Roussy, conseiller national, à Vallorbe, sera proposé à l'assemblée générale comme directeur.

M. Grobet-Roussy a été jusqu'en 1905 l'un des directeurs des Usines métallurgiques de Vallorbe ; il a fait de nombreux voyages d'affaires aux Etats-Unis et dans l'Europe orientale et septentrionale ; il a été délégué fédéral à l'Exposition de Chicago ; il parle couramment l'anglais. Ce qui l'a désigné plus particulièrement pour ce nouveau poste, c'est le succès des négociations qu'il a conduites tout récemment à Londres pour obtenir l'autorisation d'importer en Suisse une certaine quantité de laines.

On savait en outre que sa nomination serait bien accueillie en Angleterre et à Paris.

Parmi les cantons de plus de 100,000 habitants, le Valais est à peu près seul à ne pas être représenté. Le Conseil fédéral ne fait ainsi que persévérer dans une très vieille habitude. On essaiera peut-être de nous objecter l'absence de personnalités qualifiées. Mais nous ne sommes pas obligés de le croire.

Le lait

Le renchérissement du lait, dont le prix a été porté à 25 ct. le 1^{er} octobre, a provoqué à Morges de vives protestations. Une assemblée populaire a décidé de boycotter les laitiers et d'engager les ménagères à n'acheter que le strict nécessaire de lait.

Le pain

Par contre, à la suite de la baisse du prix des farines le prix du pain a baissé à Genève de 4 centimes par kilo. Il ne pourra désormais être vendu plus de 46 centimes.

Futures relations commerciales

L'Union internationale des Associations des agents représentants, à Zurich, communique :

Les grandes associations de commis-voyageurs appartenant à l'Union internationale en France, en Angleterre, en Italie et en Belgique projettent d'organiser à Paris une conférence internationale pour discuter des mesures à prendre pendant et après la guerre, en particulier pour veiller à ce qu'aucun ressortissant des pays ennemis ne garde ou ne reçoive la représentation de maisons de commerce dans les pays alliés. M. E.-H. Schlatter, à Zurich, vice-président de l'Union internationale, prendra part à la conférence en qualité de représentant des Etats neutres comme délégué suisse. Cette conférence pourrait être d'une grande importance pour les relations commerciales futures entre les alliés et les Etats neutres.

Exportations de France

La Chambre de commerce française de Genève a été informée télégraphiquement, de Paris, que les châtaignes pourraient être exportées sans autorisation.

En revanche, l'exportation de tous les fruits à noyaux est prohibée.

Une légation turque à Berne

Le gouvernement ottoman, désireux renouer des relations diplomatiques directes avec le Conseil fédéral, a décidé d'accréditer à Berne un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.

Le Conseil fédéral a donné son agrément à la nomination de Fuad Selim bey.

Nouveau chemin de fer

Des négociations sont en cours entre la ligne Wohlen-Meisterschwanden et la ligne du Seethal pour la construction d'une ligne de raccordement de Meisterschwanden à Boniswil, qui serait exploitée par la ligne du Seethal.

FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur à Paris

89

L'Horoscope

par Alexandre DUMAS

— Et, de plus, si j'en crois les apparences, l'amoureux de mademoiselle Charlotte ? ajouta le prince.
— Oh ! je l'étais, oui, mais je ne le suis plus.
— Bon !
— Pour cela, je vous le jure !
— Vous êtes bien heureux, jeune homme, dit, moitié gaiement, moitié tristement, le prince, de pouvoir donner ainsi congé à vos amours ; mais je n'en crois rien.
— Comment ! monseigneur ?
— Si vous n'étiez pas amoureux comme un fou, ou fou comme un amoureux, rien ne m'expliquerait cette course échevelée au milieu de la nuit à cette heure de la nuit.
— Monseigneur, dit le page, je viens de recevoir le plus mortel outrage qu'un homme ait jamais reçu.
— Un homme ! dit le prince souriant : de qui est-

il question ? Ce n'est pas de vous ?

— Pourquoi ne serait-ce pas de moi ?
— Mais parce que vous n'êtes qu'un enfant.
— Je vous dis, monseigneur, continua le jeune homme, je vous dis que j'ai été traité de la plus épouvantable façon ; homme ou enfant, comme j'ai le droit de porter une épée au côté, je m'en vengerai.
— Si vous aviez le droit de porter une épée au côté, il fallait vous en servir.
— J'ai été pris par des valets, saisi, garrotté, et...
Le jeune homme s'arrêta avec un jete de suprême colère, et ses yeux bleus, comme ceux des animaux de nuit, lancèrent un double éclair dans l'obscurité.
A ce signe, le prince reconnut l'homme de haine et de sang.
— Et P... répéta le prince.
— Et fouetté, monseigneur ! dit le jeune homme avec un cri de rage.
— Alors, dit le prince en raillant, vous voyez bien que ce n'est pas comme un homme qu'on vous a traité, mais comme un enfant.
— Monseigneur, monseigneur, s'écria Mézières, les enfants deviennent vite des hommes, quand ils ont dix-sept ans et une pareille injure à venger !
— A la bonne heure ! dit le prince reprenant son sérieux, j'aime que l'on parle ainsi, jeune homme. Et comment avez-vous pu encourir un pareil affront ?
— J'étais, comme vous venez de le dire, monseigneur, amoureux fou de mademoiselle de Saint-André. Pardonnez moi cet aveu fait à vous, monseigneur...

— Et pourquoi aurais-je quelque chose à vous pardonner ?
— A vous qui l'aimiez presque autant que moi.
— Ah ! Ah ! dit le prince, vous vous étiez aperçu de cela, jeune homme ?
— Prince, vous ne me rendrez jamais en bien la centième partie du mal que vous m'avez fait souffrir.
— Qui sait ?... Continuez.
— J'aurais donné ma vie pour elle, continua en effet le page, et, quelle que fût la barrière que la naissance avait mise entre elle et moi, je me sentais destiné, sinon à vivre, du moins à mourir pour elle.
— Je connais cela, dit le prince en souriant et en faisant un signe de la main, comme s'il voulait écartier de lui un objet désagréable... Continuez.
— Je l'aimais tant, monseigneur, que j'eusse consenti à la voir femme d'un autre, à la condition que cet autre l'eût aimée et respectée comme je l'eusse aimée et respectée moi-même. Oui, la savoir aimée, heureuse et honorée, m'eût suffi. C'est vous dire, monseigneur, où s'arrêtaient mes vœux ambitieuses et mes désirs amoureux.
— Eh bien, dit le prince, qu'est-il arrivé ?
— Eh bien, monseigneur, quand j'ai appris qu'elle était la maîtresse du roi, quand j'ai appris qu'elle trompait non seulement moi, qui étais plus que son amant : son esclave ! non seulement moi, dis-je, mais vous qui l'adoriez, mais M. de Joinville qui allait l'épouser, mais toute la cour qui, au milieu de cette escouade de filles éhontées et perdues, la croyait

une enfant chaste, pure, candide ; quand j'ai eu cette révélation, monseigneur, quand j'ai su qu'elle était la maîtresse d'un autre homme...
— Pas d'un autre homme, monsieur, dit Condé avec un accent intraduisible, d'un roi.
— Soit ! d'un roi ; mais il n'en est pas moins vrai qu'il m'est venu à l'idée de tuer cet homme, tout roi qu'il était.
— Diable ! mon beau page, dit-il, vous n'y allez pas de main morte ! Tuer le roi pour une aventure amoureuse ! Si l'on ne vous a que fouetté pour cette idée, il me semble que vous avez tort de vous plaindre.
— Oh ! ce n'est point pour cette idée que l'on m'a fouetté, dit Mézières.
— Pourquoi donc ? Savez-vous que votre histoire commence à m'intéresser ? Seulement, vous est-il égal de me la raconter en marchant ? D'abord parce que j'ai les pieds littéralement gelés, et ensuite parce que j'ai affaire du côté de la Grève.
— Peu m'importe où je vais, monseigneur, dit le jeune homme, pourvu que je m'éloigne du Louvre.
— Eh bien, cela tombe à merveille, dit le prince en faisant résonner ses bottes sur le pavé. Venez avec moi, je vous écoute.
Puis, le regardant avec un sourire :

(A suivre)

Agence des prisonniers de guerre

Voici la statistique au 30 septembre 1915 : Renseignements communiqués aux familles de prisonniers du 1er au 30 septembre 1915, 19.707 ; total au 30 septembre 1915, 2.900.602 ; personnes reçues à l'Agence (service de réception), du 1er au 30 septembre 1915, 2159 ; total au 30 septembre 1915, 58.164.

Les étrangers en Suisse

Du 1er au 30 septembre, il est descendu dans les hôtels et pensions de Lucerne 5312 étrangers. Depuis le mois de mai, 26.907.

Tirage de la loterie des chefs d'équipe

De nombreux préparatifs étant indispensables, aussi bien de la part du gouvernement que de celle des organisateurs de la loterie, le tirage de la Loterie pour la Caisse d'invalidité des chefs d'équipe des CFF., annoncé pour le 30 septembre, est renvoyé et fixé définitivement au 28 octobre prochain.

Cette date est irrévocable et sans renvoi possible. Le tirage aura lieu dans le palais du gouvernement à Lucerne, sous la surveillance d'un délégué du Conseil d'Etat et de la police. Les numéros des gros lots seront publiés aussitôt dans les journaux et les détenteurs des billets recevront la liste complète des numéros gagnants les 1^{re} et 2^{me} semaines de novembre.

CANTONS

VAUD

La vente des vins

La récolte des vignes de la Société des mousquetaires d'Aigle s'est vendue 79 ct. le litre de vendange, récolte à la charge du vendeur. (En 1914 : 75 ct.)

A Lutry, la plus grande commune viticole de la Suisse, l'assemblée des propriétaires a fixé à 70 ct. le prix minimum du litre de moût 1915, pris sous le pressoir. Le commerce offre 68, 69, 68,5 ct. L'entente ne se fait pas.

GENÈVE

Espion évadé

Le tribunal militaire avait condamné à 10 mois de prison, 100 fr. d'amende et au bannissement, le nommé Raphaël Mari, Italien, qui faisait partie d'une agence d'espionnage, dont les principaux chefs furent également condamnés. Dans sa cellule M. tenta de se pendre. On le crut fou et on le transféra à l'asile de Bel-Air. Dans la nuit de dimanche à lundi, trompant la surveillance de ses gardiens, il sauta par une fenêtre et s'enfuit en chemise. Sur la route il rejoignit des amis qui l'attendaient et qui avaient évidemment préparé l'évasion. On croit que M. et ses complices ont passé la frontière.

ST-GALL

Russes évadés d'Allemagne

Sur l'alpe Schlawiz, dans la commune de Grabs, des ouvriers ont trouvé dans une hutte de berger trois prisonniers russes échappés d'Allemagne, qui s'étaient confortablement installés dans la hutte. Des ouvriers occupés dans la forêt avaient constaté la disparition de leurs provisions. La neige fraîchement tombée permit de suivre les traces des auteurs du larcin. Les trois Russes ont été amenés à St-Gall.

TESSIN

Le jugement du „Credito“

Le jugement a été rendu mercredi matin à 10 h. dans le procès du « Credito Ticinese ». Le directeur Schmid a été condamné à trois ans et demi de prison, le président Volonterio à deux ans de prison, le conseiller d'administration Respini à un an de la même peine. Les trois sont en outre condamnés à dix ans de privation des droits civiques, aux frais et à une amende de 168.000 fr. aux propriétaires de titres détournés.

Ciseri, ancien directeur, Roos, employé, et Jean-Baptiste Volonterio sont acquittés.

GLARIS

Circulation des automobiles

Le Grand Conseil a approuvé à une grande majorité le projet du gouvernement ouvrant à la circulation des automobiles la route qui longe le lac de Kloental.

Les communes de Rieden et de Netstal ont pris position dans un sens nettement contraire à cette décision.

SOLEURE

Électrocuté

A Dornach, l'ouvrier Dreyer, Bernois, occupé à des constructions métalliques, est entré en contact avec une conduite électrique à haute tension et a été électrocuté sur le coup. Quatre ouvriers ont été légèrement brûlés.

Nouvelles étrangères

La guerre aérienne

Le *Journal* annonce qu'un avion allemand pris en chasse a atterri près de Moreuil (Somme). Les aviateurs ont été faits prisonniers ; l'appareil est intact.

— Le dirigeable français *Alsace*, parti le 2 octobre pour une mission de bombardement, n'a pas regagné son port d'attache.

D'après une information de source allemande, il aurait atterri près de Réthel et l'équipage serait prisonnier.

— Un zeppelin a survolé Châlons dans la nuit du 3 au 4 octobre ; il lança plusieurs bombes, causant quelques dégâts matériels.

Allemagne et Etats-Unis

Après une conférence avec le comte Bernstorff, M. Lansing a annoncé que l'Allemagne désavoue le coulage de l'*Arabic* et consent à payer une indemnité pour les vies américaines perdues.

Dans une lettre adressée à M. Lansing, M. Bernstorff dit que les ordres donnés aux commandants des sous-marins sont si rigoureux que le renouvellement d'un acte semblable est considéré comme impossible. Il ajoute qu'il est autorisé à négocier le montant de l'indemnité pour l'*Arabic*.

Sur mer

Le ministère français de la marine communie que le vapeur *Provincia* de la compagnie Cyrien Fabre de Marseille a été coulé par un sous-marin autrichien dimanche matin, au large de l'île de Cerigo, au sud-ouest de la côte grecque. Le sous-marin autrichien apparut et ordonna au *Provincia* de mettre les embarcations à la mer. Quarante marins prirent place dans des chaloupes et gagnèrent la côte, pendant que le sous-marin coulait le navire, puis il disparut.

Nouvelles diverses

Le général Joffre avait été fait prisonnier en 1870

M. le professeur Gunther, en consultant les journaux de Munich, a pu constater que le généralissime français Joffre avait été fait prisonnier en 1870-71, alors qu'il n'était que lieutenant. Il avait passé plusieurs mois, comme prisonnier, à Neubourg, sur le Danube.

Sous la mitraille française

Le *Temps* publie la traduction d'une lettre qu'on aurait trouvée sur un officier allemand tué en Champagne.

« Il est 1 h. du matin ; à 7 h., il y aura 72 heures que sans aucune interruption, nous sommes bombardés d'une façon terrible : 72 heures sans fin de « trommelfeuer » ; c'est beaucoup ; même les nerfs les plus solides ont peine à les supporter. Ainsi donc, j'avais reçu l'ordre d'aller comme observateur dans les tranchées. J'arrive aux positions de réserve sans trop de peine ; leur tranchée est détruite çà et là seulement.

» Mais là commencent les difficultés. Nous arrivons, mon téléphoniste et moi, à une place du boyau 4 d'où l'on peut observer. Or, il y éclatait, à intervalles précipités, des mines, des bombes et des balles de mitrailleuses. La tranchée était tellement abîmée qu'il fallait par endroits passer à plat ventre... Je me décide à laisser mon téléphoniste et à me porter en avant. Le spectacle est à peu près le suivant : craquement ininterrompu, des explosions de bombes, à droite, à gauche, par derrière, des sifflements, des ronflements, des hurlements d'éclats, et un nuage de fumée, avec une très forte puanteur. J'arrive, en retenant ma respiration, à passer à plat ventre cet endroit critique. Puis un passage assez bon, où la tranchée avait été accommodée trente-cinq fois. Plus de communications avec le boyau : celui-ci est complètement aplani. Cependant, à plat ventre, en risquant tout, j'arrive à la deuxième tranchée, située à 10 mètres en arrière de la première.

De la première tranchée il ne reste plus rien ; la deuxième est juste assez profonde pour qu'on s'y tienne à genoux. Je profite d'une accalmie relative pour jeter un coup d'œil en avant ; nos fils de fer sont détruits ; spectacle désolant que cette tranchée aplaniée ! Je donne un signal à notre batterie qui tire encore bien vite une bordée, puis je rampe en arrière pour aller reprendre mon téléphoniste.

Pour donner une idée de la situation, la course, qui me prenait d'ordinaire 25 minutes, m'a pris cette fois quatre heures, quatre horribles heures. (Halle ! un obus a touché !...) Cela devient effrayant... Tout à coup, une inquiétante explosion me jette contre la paroi de la tranchée. Notre fenêtre se brise avec

son cadre et nous couvre de poussière. Le lieutenant M... me dit que chez lui il y a aussi un obus qui a porté. Je me précipite dehors et je vois le tableau suivant : tous les anciens abris sur la pente de la montagne sont en feu et un obus vient de faire éclater notre dépôt de munitions. Et maintenant, les « Franzmann » continuent à tirer dans le feu. Oh ! comme je hais, mais aussi comme j'admire l'artillerie française ! Ce sont des maîtres dans l'art de tirer ; nous ne pouvons réellement pas les imiter, j'ai le regret de le dire. Ainsi, en tirant dans le feu, l'ennemi provoque une nouvelle explosion, plus violente encore que la précédente. Dieu sait ce qui a sauté alors... »

Courtes nouvelles

Le colonel von Winterfeld, ancien attaché militaire allemand à Paris, qui avait été victime d'un accident d'auto au cours des grandes manœuvres, en 1913, a été promu colonel d'état-major. Il a pris possession de ses nouvelles fonctions le 1er octobre.

On confirme de bonne source que le gouvernement grec a pris possession de trois lignes du chemin de fer de la Macédoine, dont deux étaient dirigées par des compagnies autrichiennes et la troisième par une compagnie française d'Athènes.

Le ministre agitateur Dr Dumba et sa femme sont partis de New-York, faisant route pour Rotterdam. Sur le quai du départ, il n'y avait que des journalistes et les membres du consulat autrichien.

La *Gazette de France*, le plus ancien journal de Paris, fondée en 1632 par Théophraste Renaudot, a cessé de paraître dès le 1er octobre. Encore une victime de la guerre !

Un télégramme de Sasanitz dit que le vapeur *Spiona* de Stetten, a été coulé près d'Arcona par un sous-marin anglais.

OPINIONS

Les derniers succès alliés et la presse „neutre“

Le critique militaire du *Bund* écrit le 27 septembre au sujet de l'offensive franco-britannique :

Les Allemands n'ont plus les avantages qu'ils possédaient lors de la dernière offensive française, car maintenant les Anglais attaquent en même temps et les pressent de deux côtés.

Les Français ont attaqué avec force et précision, et s'ils sont prêts à consentir à d'importants sacrifices, cette offensive peut leur réussir complètement, alors que maintenant elle a déjà réussi sur deux fronts qui ont une grande valeur stratégique.

Nous ne savons pas si les Allemands peuvent disposer de renforts suffisants pour combattre l'offensive française, car les Alliés ont choisi le meilleur moment pour l'attaque, le gros des forces allemandes étant occupé sur le front oriental.

Et le 2 octobre :

L'offensive des Alliés n'a pas encore atteint son point culminant. L'état-major allemand fera tout son possible pour arrêter cette offensive, mais si cela ne lui réussit pas, il cherchera son salut en abandonnant la guerre de tranchées.

La germanophile *Zürcher Post* écrit :

La bataille décisive pour le sort de la campagne aura lieu sur le front occidental, où il sera relativement aisé aux Alliés, après avoir forcé les lignes allemandes, de porter la guerre en Allemagne.

La Guerre

Contre la Serbie

L'artillerie serbe entre en action

NISCH, 7. — Du Bureau de la presse (officiel) :

Le 3 octobre, sur le front de la Save, notre artillerie a mis en fuite, sur les hauteurs de Bejanija, une batterie ennemie venant de Sortchin.

Le 4 octobre, sur le front du Danube, des pièces de campagne et des obusiers ont lancé sans aucun résultat soixante obus sur nos positions de Ram.

Sur le front de la Save, notre artillerie a bombardé un cantonnement ennemi au nord-ouest de Jakow.

Dans la nuit du 4 au 5 octobre, sur le front du Danube, une canonnnière et une mitrailleuse ont tiré de l'île Kozaré sur la forteresse de Belgrade. Aucun résultat.

Sur le front de la Save, nous avons enrayé une tentative de l'ennemi de franchir la rivière à l'aide d'une barque, en face de Bavovo-Brdo.

Les Allemands commencent les hostilités

BERLIN, 7. — Des troupes allemandes et austro-hongroises ont traversé la Drina, la Save et le Danube sur plusieurs points et ont pris pied sur la rive est de la Drina et sur la rive sud de la Save et du Danube.

Les Autrichiens confirment

VIENNE, 7. — Les troupes austro-hongroises et allemandes ont forcé sur plusieurs points le passage de la ligne Save-Danube, entre l'affluent de la Drina à la Porte de fer. Les avants-gardes serbes ont été repoussées partout (naturellement).

Viticulture

Le ver de la vigne

On écrit à la *Tribune de Lausanne* :

Les journaux ont annoncé que le vignoble de Bramois était à peu près indemne de la redoutable chenille et qu'on attribuait cette préservation au fait que les papillons (cochylys) s'engluaient au puissant phare de l'usine de Chippis.

Je suis surpris qu'au nombre des mesures préconisées pour combattre ce fléau, sans résultat appréciable où elles ont été appliquées, on n'ait pas encore songé à utiliser l'aspiration électrique (vacuum). En effet, le vignoble vaudois est sillonné de conduites électriques ; il serait facile d'en dériver des lignes pour alimenter les moteurs actionnant l'aspirateur et le phare des installations nécessaires.

Celles-ci comprendraient un aspirateur construit très simplement, un phare de mille bougies et un moteur de trois à quatre H.P. Il serait facile à un technicien d'établir le prix exact d'une telle installation et son rayon d'efficacité.

La dépense pourrait être couverte par les subventions de l'Etat, des communes, des associations viticoles et des propriétaires de vignes. Ainsi répartie, elle ne serait pas considérable pour chacun d'eux, d'autant plus que les moteurs pourraient être placés dans les « capites » de vignes, donc sans frais de construction.

Il serait nécessaire de détruire également toutes les chenilles qui apparaissent encore pendant une année ou deux. Je suis certain qu'on arriverait ainsi à débarrasser notre vignoble d'un de ses plus terribles ennemis.

Mais pour aboutir utilement, ce traitement devrait être appliqué suivant un plan d'ensemble imposé par l'Etat. Jamais une loi ou un règlement ne serait mieux placé que dans ce cas. L'essai pourrait être tenté sans trop de risques financiers dans la partie du vignoble où ce lépidoptère a élu de préférence domicile et cause le plus de ravages. J. B.

Charme maladif

Vous avez tous vu de ces jeunes filles dont on dit qu'elles ont un charme maladif. Elles possèdent, c'est certain, beaucoup de grâce avec leurs traits délicats, leurs yeux alanguis, leur peau transparente. A les observer, cependant, elles impressionnent défavorablement par leur pâleur, leur teint de cire, leur allure languissante, leur mollesse et leurs chairs soufflées. Elles sont d'ailleurs incapables de tout travail physique ou intellectuel et ne peuvent donner le moindre effort. Sont-elles malades ? Non, à proprement parler, mais elles manquent de vitalité et elles ont tout ce qu'il faut pour devenir malades : elles sont lymphatiques. Le meilleur traitement à conseiller à ces candidates à toutes sortes de maladies, et surtout à la tuberculose, est le traitement régénérateur des Pilules Pink pour personnes pâles, souverain contre toutes les affections qui dérivent de la pauvreté du sang, de la faiblesse des nerfs.

A l'époque si critique de la puberté, de la formation, n'oubliez pas que les enfants, filles ou garçons, épuisent leur sang à qui il est trop demandé, et qu'il est nécessaire de venir quelque peu à leur secours. Les Pilules Pink viendront à leur secours en leur donnant du sang plus riche, plus pur, en tonifiant leurs nerfs et en fournissant à l'organisme tout entier une vitalité plus grande.

M. Pouget Alexis, contremaitre à Arlod, par Bellegarde (Ain), qui n'était pas du tout satisfait de la santé de sa fillette, lui a fait suivre le traitement des Pilules Pink, et il nous a fait savoir qu'elles avaient fait énormément de bien à l'enfant : « Je vous informe, écrit-il, que vos Pilules Pink ont donné des résultats parfaits. Nous avions déjà dépensé beaucoup d'argent en achats de médicaments sans qu'il y ait eu amélioration dans l'état de ma fille qui restait toujours pâle, chétive, sans appétit, sans forces, sans entrain. Depuis qu'elle a pris les Pilules Pink, au contraire, l'enfant se porte à merveille. Elle a beaucoup changé, elle a très bonne mine, se sent forte. On comprend qu'un nouveau sang circule dans ses veines. »

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt pour la Suisse : MM. Cartier et Jörin, droguistes, Genève. Frs. 3.50 la boîte ; Frs. 19 les 6 boîtes, franco.

ROYAL BIOGRAPHE, MARTIGNY

Dimanche 10 octobre, matinée à 3 h. soirée à 8 1/2 h.

« Les requins de Paris », grand drame policier en quatre parties, d'après le roman d'aventures de M. Léon Sazie, l'auteur célèbre de « Zigomar ». « Les requins de Paris » sont de passionnantes aventures que le brillant romancier narre avec sa verve et sa bonne humeur coutumières ; nous pouvons même dire que son imagination s'y est surpassée et que cette œuvre contient des situations plus angoissantes et plus curieuses encore qu'aucune autre de ses œuvres précédentes. D'une longueur de 1500 mètres et d'une durée de deux heures, « Les requins de Paris » sont entourés d'autres films bien choisis, tels que « Le pantalon de Teddy », scène ultra-comique.

Avis très important

Les frères FAVRE, anciennement Fabrique de meubles, route de Fully et Avenue de la Gare, à Martigny, se font un devoir de prévenir le public qu'ils n'ont plus rien de commun avec la Fabrique de meubles „Société Anonyme“.

Pour donner plus d'extension à une industrie exercée exclusivement par des citoyens valaisans, ils se sont adjoint A. CARUZZO, sculpteur diplômé de l'Ecole de sculpture.

Sous la nouvelle raison sociale FAVRE Frères & CARUZZO, inscrite au Registre du Commerce, ils continuent l'exploitation de l'industrie qu'ils ont toujours exercée.

En leurs nouveaux ateliers aux dépendances de l'Hôtel CLERC, rue des Hôtels, à Martigny-Ville, ils fabriquent et vendent tous genres de

MEUBLES RICHES ET ORDINAIRES

Ils se chargent aussi de tout travail de tapisserie et réparation, sculpture artistique, transformation de meubles antiques, etc.

Leur ancienne et future clientèle est donc rendue attentive à leur nouvelle raison sociale ainsi qu'au changement de domicile.

Par un service irréprochable dans l'exécution des commandes, joint à la modicité des prix, ils sont persuadés de mériter l'entière confiance de leur clientèle.

Martigny, le 30 septembre 1915.

887 FAVRE Frères & CARUZZO.

Monthey J. GIROD Monthey

Agendas et Sous-main pour 1916 - Registres
JOLI CHOIX EN BONNETERIE, BONNE QUALITÉ
Sous-vêtements - Bas - Chaussettes
Chemises - Caleçons - Gilets de chasse
Casquettes, Chapeaux de feutre, Gants, etc.
COMPLETS pour hommes, jeunes gens et enfants
Articles pour nouveaux-nés et ensevelissements
Cierges, crêpes, couronnes mortuaires 888

Banque de Brigue, Brigue

Capital-Actions Fr. 1.000.000.—
entièrement versé
Réserves Fr. 340.000.—
Compte de chèques postaux II. 453

La Banque accepte des dépôts :
en comptes-courants à 3 1/2 - 4 0/0 ;
sur carnets d'épargne à 4 0/0 ;
contre obligations à 4 1/2 0/0 en coupures de Fr. 500.— et de Fr. 1000.—

Location de cassettes dans la chambre forte

Pour le Bas-Valais, les dépôts peuvent être effectués sans frais pour notre compte chez notre Administrateur : Monsieur Jules Morand, avocat à Martigny.

Achat de bois

Importante Maison française demande à commerçants suisses offres pour
plusieurs centaines de wagons
de planches de 14, 18 et 25 mm.
Payement au gré des vendeurs
S'adresser sous chiffre B 24722 L à la Soc. An. suisse de publicité H. & V. Lausanne. 854

Pour les vendanges

Viandes de première qualité
Bouilli de fr. 0.90 à fr. 1.20 la livre
Rôti » 1.— » 1.40 »
Bœuf salé » 0.80 » 1.40 »
Quartiers entiers :
Devant, de 60 à 90 kg., fr. 0.80 à fr. 1.— la livre
Derrière, de 70 à 100 » » 1.— » 1.20 »
Les quartiers peuvent être détaillés
Expéditions soignées franco par 50 kg. et au-dessus
Prière de bien indiquer le prix de la marchandise désirée.
— Ces prix, exceptionnellement bas malgré la cherté du bétail, ne seront pratiqués que pendant la période des vendanges.
Occasion unique pour mettre de la viande au sel et faire une provision pour l'hiver. 820

Ecrire ou téléphoner au No 31.20 :
Boucherie Henri HUSER Gare du Flon LAUSANNE

VENTE AUX ENCHÈRES

L'hoirie de feu M. Ignace STERREN, à Monthey, exposera en vente, le mercredi, 13 octobre courant, dès les 9 heures du matin, devant le Café de la Promenade, à Monthey, un break, un phaéton, deux vis-à-vis, un char de chasse, une calèche, deux chars de campagne, plusieurs harnais, brides, guides, licoles, bâches, couvertures, grelotières et accessoires divers de voiturier. Le tout en bon état.

Pour les hoirs STERREN :
P. BARMAN, avocat.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Royal Biographe, Martigny
Dimanche 10 Octobre 1915
Matinée à 3 h. Soirée à 8 1/2 h.
Les requins de Paris
GRAND DRAME POLICIER EN 4 PARTIES
d'après le roman d'aventures de LÉON SAZIE
l'auteur célèbre de « ZIGOMAR »
etc., etc., etc...
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

HORLOGERIE H. MORET Martigny

Grand choix de montres pendules et réveils en tous genres.
Bijouterie or, argent et doublé
Alliances - Argenterie - Lunetterie
Pas de hausse de prix malgré la guerre

Malgré le manque général de chaussures, notre grand magasin est complètement assorti en tout genre. Demandez notre catalogue!
Rod. Hirt & fils Lenzbourg.

Les personnes prévoyantes

SACHANT QUE LE PÉTROLE EST TOUJOURS RARE n'attendent pas l'automne pour commander leurs installations de lumière électrique. Elles s'en occuperont au contraire immédiatement, car elles savent que plus tard il sera difficile d'être servi rapidement. Elles s'adresseront à la Société romande d'électricité, à Territet, qui n'a que du personnel qualifié et n'emploie que du matériel soigné. H 1364 M

NICOLLIER & C^E VEVEY
Fers et poutrelles
Outils. — Quincaillerie.
Canalisations
Tôles plombées et galvanisées
Tôles ondulées pour toitures

Tôles plombées et galvanisées
Tôles ondulées pour toitures

Cognac ferrugineux Golliez
Excellent fortifiant pour combattre l'anémie, les pâles couleurs, la faiblesse, le manque d'appétit, etc. En flacons de frs 3.50.
Sirop de Brou de Noix Golliez
Excellente dépuratif, employé avec succès p. combattre les impuretés du sang, les boutons, les tumeurs, etc. En flacons de frs 2.— et frs 3.50.
Alcool de menthe et camomilles Golliez
Infaillible contre les indigestions, les maux de tête, les maux d'estomac et les étourdissements. — Boisson hygiénique et digestive, appréciée des militaires et touristes. — En flacons de fr 1.— et frs 2.—
En vente dans toutes les pharmacies et à la Pharmacie Golliez à Morat.
Exigez toujours le nom de „GOLLIEZ“ et la marque des „deux palmiers“.

A vendre environ 500 plantes de rhubarbe

à grande côte rouge, à 2 fr. la douzaine.
S'adresser à M. E. PASTEUR, chaussures, Martigny.

TONNEAUX

Vases à vendre, neufs et d'occasion, toutes dimensions, jusqu'à 5500 litres. Fûts de transport chez Henri DARBELLAY tonnelier, à Martigny-Ville. Médaille d'or, Sion 1909.

Chars neufs ferrés ou non

de tous numéros chez M. Louis Seeholzer, charron à Martigny.

Persil pour linge amidonné!
Soudé à blanchir, Henco

LOTS

à fr. 1.— de la loterie en faveur du Théâtre National pour les représentations Guillaume Tell à Altdorf, offrent des grandes chances de gagner.

Tirage irrévocable et sans renvoi possible le 29 Novembre 1915

20.000 lots gagnants en espèces fr. 50.000, 20.000, 5.000, 1.000, etc. Celui qui achète une série entière de 25 billets est sûr de gagner. Sur 15 billets 1 billet gratis, sur 25 billets 2. Hâtez-vous et adressez votre commande contre remboursement de suite à l'Office central de la loterie à Berne, Passage de Werd, n° 69. 712

LES MACHINES A COUDRE PFAFF et HELVÉTIA

A main et à pied
Catalogue gratis
sont sans contredit les meilleures et les plus avantageuses. Grand dépôt chez H. Moret, horloger, Martigny-Ville. 10 0/0 au comptant 819

Avis

Tous les dimanches il y aura des brisolées aux châtaignes au Café de la Poste à Martigny-Croix
Se recommande. Jules Gay-Crosier.

Fromage

tendre, bien salé, à 1 fr. 80 le kg. Mi-gras à 2 fr. le kg. Gras, qualité extra, 1^{er} choix, 2 fr. 40 le kg. Pièces de 4-5 kg. 873

DUCOMMUN L'Eglantine, Renens-Gare

Le falot tempête acétylène
remplace avantageusement le falot à pétrole; lumière dix fois plus forte et meilleur marché.
Lanterne complète en laiton fr. 10.50. Carburateur spécial, suivant quantité. Envoi contre remboursement
A. Ischy, vélos, Aigle

Tirage irrévocable et sans renvoi possible le 28 octobre

Loterie pour la Caisse d'invalidité des Chets d'Equipes des chemins de fer féd. lots gagnants de total francs :
7184
1 à 20.000
1 à 10.000
1 à 5.000
1 à 2.000
5 à 1000, 10 à 500, etc. en espèces
Prix du billet 1 fr.
Offre exceptionnelle aux lecteurs du Confédéré.
Pour fr. 10 12 billets
» » 15 18 »
» » 25 30 »
» » 50 65 »
jusqu'à épuisement du stock seulement.
Faites vos commandes au plus vite au dépôt général :
Mme B. PEYER
rue Mme de Staël, 3
GENÈVE
(Chemin des Petits délices)

100.000

1 à 20.000
1 à 10.000
1 à 5.000
1 à 2.000
5 à 1000, 10 à 500, etc. en espèces
Prix du billet 1 fr.
Offre exceptionnelle aux lecteurs du Confédéré.
Pour fr. 10 12 billets
» » 15 18 »
» » 25 30 »
» » 50 65 »
jusqu'à épuisement du stock seulement.
Faites vos commandes au plus vite au dépôt général :
Mme B. PEYER
rue Mme de Staël, 3
GENÈVE
(Chemin des Petits délices)

terrie de rechange fr. 0.70. Briquet le meilleur fr. 0.60 8 pour 1.50. H. W. fr. 2.50. Catalogue gratis et franco. — Ateliers avec force électrique.
Louis ISCHY, fabric. Payerne Rabais important pour revendeurs 890

garantie, et incomparable comme force de lumière 4-6 v. avec contact continu, fr. 2.50, soigné fr. 3.— luxe fr. 4.50. Bat-

Attention! JE PRENDS pommes de terre, beurre, œufs, laine de mouton

en échange de marchandises
Séverin DONATI
SUCCURSALE A ORSIÈRES
Martigny-Ville Place Centrale

Grande Teinturerie de Morat et Lyonnaise, Lausanne (S. A.)

Teintures de Costumes tout faits dans les nuances les plus modernes.
Lavage chimique de robes de soie, de toilettes de soirées, gants, plumes, boas, etc. Vêtements de Messieurs remis à neuf.
Maison de 1^{er} ordre ayant obtenu les plus hautes récompenses en Suisse.
Service rapide. Prix modérés.
Dépôts à Martigny-Ville: Mme A. Sauthier-Cropt, négt. A Martigny-Bourg; Mme Vve A. Chappot, négt. A St-Maurice; Mlle Rappaz, modes. A Sierre: Les Hoirs de Deff. Pellanda, avenue de la gare. A Saxon: Mlle Magnin, modes. A Montana: Mme Clivaz, Bazar Edelweiss. A Monthey: M. Célestin Castelli, négt. A Loèche: M. Ferdinand Roussi, négt. A Viège: Herrn J. P. Anthamatten, Schneidermeister. 452

Banque Coopérative Suisse MARTIGNY

Nous recevons des dépôts au :
4 3/4 0/0 contre Obligations nominatives ou au porteur, en coupures de Fr. 500 et plus, 1 à 5 ans ferme.
4 1/4 0/0 en Compte de dépôt à 3 mois de terme.
4 0/0 en Compte-courant.
Toutes opérations de banque
Pour rapport de 1914, renseignements et conditions spéciales, on est prié de s'adresser au bureau.
Virement à la Banque Nationale No 5187.
Chèques postaux No II. 640. La DIRECTION.

Insérez les annonces dans le Confédéré, journal très répandu dans le Valais